

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 47 (1950)
Heft: 8

Rubrik: Le jardin de l'abeille

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

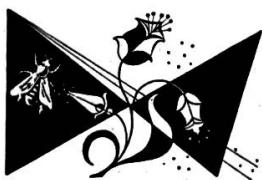
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE JARDIN DE L'ABEILLE

Plantes mellifères et pollinifères

Le réséda sauvage

C'est une plante que l'on rencontre dès le mois de mai le long des voies ferrées, dans les terrains en friche et les gravières. La floraison de ses colonies plus ou moins denses dure jusqu'aux premiers froids. Fleur bien modeste, qui n'attire guère nos regards, elle est pour l'abeille une source délicieuse de nectar et une mine de pollen, que les grandes chaleurs et la sécheresse ne tarissent guère.

Le réséda sauvage, appelé aussi réséda jaune (*Reseda lutea*), était considéré dans l'antiquité comme possédant des propriétés calmantes. On l'utilisait pour guérir certaines maladies. De nos jours, ses vertus sont contestées, et si certaines variétés horticoles sont encore cultivées dans nos jardins, elles le sont pour leurs parfums délicats. Type de la famille des Résédacées, le réséda sauvage est une plante de 30 à 50 centimètres de longueur. Ses feuilles sont pennatipartites ou bipennatipartites, les supérieures souvent trifides. Les fleurs irrégulières à quatre ou six pétales jaune verdâtre, à étamines nombreuses, sont disposées en grappes terminales dressées.

R. RÜEGGER.

Les abeilles et les fleurs

par Jean Hurpin, président du Syndicat National d'Apiculture

Si les abeilles ont besoin des fleurs pour y trouver le nectar qui deviendra le miel, et le pollen destiné à l'élevage du couvain dans les ruches, les fleurs, de leur côté, ont besoin des abeilles pour assurer leur fécondation et par suite la formation des fruits et des graines.

Un fruit ne peut prendre naissance que lorsque la poussière mâle des étamines de la fleur (pollen) vient à être déposée sur les parties femelles (pistils). Or, il arrive souvent que les parties femelles sont mûres plus tôt que les parties mâles, ou bien, au contraire, que les étamines sont déjà fanées et sèches quand les pistils arrivent à l'état d'être fécondés. C'est pourquoi l'autofécondation n'est possible que pour un petit nombre de fleurs ; la plupart ne peuvent être fécondées que par l'intervention des insectes.

De tous ces auxiliaires indispensables, c'est l'abeille qui accomplit la plus grande part du travail de fécondation. Les autres insectes sont trop peu nombreux au printemps, au moment de la floraison des arbres fruitiers. Seules, les abeilles qui ont hiverné à l'abri dans leurs ruches sont en mesure, par leur effectif important, de visiter

toutes les fleurs. De plus, lorsqu'elles butinent, les abeilles ont d'autres avantages sur tous les insectes : leur corps légèrement velu se trouve poudré de pollen (elles en sont parfois toutes jaunes) ; le travail qu'elles exécutent avec leurs pattes pour prendre leur charge de pollen leur fait transporter d'une fleur à l'autre la précieuse poussière qui, sans elles, manquerait à beaucoup de fleurs.

De nombreuses expériences ont été faites et souvent renouvelées depuis Darwin, pour démontrer que, sans abeilles, nous n'aurions ni fruits ni graines. Les abeilles sont des auxiliaires indispensables de l'agriculture et de l'arboriculture ; elles accomplissent modestement un labeur immense, que personne ne voit et dont tout le monde profite.

L'économie générale de l'apiculture ne se résume pas seulement par les récoltes de miel et de cire que peuvent nous donner les abeilles, ces précieux produits n'intervenant que secondairement. Le rôle primordial des abeilles dans la nature est avant tout la fécondation des fleurs.

Le nombre des ruches existant sur le territoire français a été évalué à un peu plus de deux millions par de récentes statistiques, et la récolte de miel annuelle à vingt millions de kilos environ. Ces chiffres sont sans doute voisins de la réalité. Mais ce que les statistiques n'ont pu évaluer, c'est le profit invisible et incalculable des récoltes de fruits et de graines, par suite de la visite des fleurs par les butineuses, profit qui représente certainement un nombre respectable de milliards.

Les gens ignorants accusent parfois les abeilles de faire des dégâts aux fruits, notamment aux raisins. C'est là une grave erreur, qu'il faut combattre et réfuter.

Les abeilles sont physiquement incapables d'attaquer ou de percer la peau d'un fruit, si légère soit-elle, pour cette simple raison qu'elles ne possèdent ni mâchoire, ni organe leur permettant de déchirer ou de percer la moindre membrane. Il arrive bien quelquefois que les abeilles vont sucer le jus de fruits déjà ouverts par les oiseaux et les guêpes, mais elles ne sauraient être tenues pour responsables du mal causé à ces fruits, lesquels sont déjà pratiquement perdus pour le propriétaire. Ce sont surtout les guêpes qui font le plus de tort ; c'est à elles qu'il faut s'en prendre.

Dans les régions fruitières dont les récoltes sont déficientes, il suffit souvent d'installer quelques ruches d'abeilles auprès des vergers pour voir augmenter rapidement la production des fruits. D'ailleurs, en certains pays, comme la Californie et d'autres Etats d'Amérique, les propriétaires de vergers font placer des ruches par des apiculteurs et paient une redevance à ces derniers, afin d'assurer la pollinisation complète des fleurs de leurs vergers. En France quelques arboriculteurs éclairés en font autant, ou bien installent des ruches pour leur propre compte.

Il serait à souhaiter que cette méthode se généralise, car plus il y aura d'abeilles, plus on récoltera de fruits.

Par contre, un danger nouveau est apparu depuis quelques années: le traitement des arbres fruitiers et de certaines plantes mellifères au moyen d'insecticides destinés à détruire les insectes nuisibles (D.D.T., H.C.H., etc...). Ces méthodes sont excellentes en elles-mêmes; c'est très bien de détruire l'anthonome du pommier ou les méli-ghètes du colza. Quand le traitement est appliqué par des gens compétents et compréhensifs, avant ou après la floraison, il n'en résulte aucun dommage pour les abeilles et pour le pollen des fleurs. Le malheur, c'est que les traitements insecticides sont trop souvent appliqués inconsidérément, parfois en pleine floraison, et que les produits toxiques, surtout les arsénicaux, tuent un grand nombre d'abeilles et le pollen en même temps.

Le résultat désastreux de ces traitements faits à contresens par des gens inexpérimentés ou sans scrupules, c'est que des ruchers entiers sont détruits et que la récolte des fruits est réduite à zéro, parce que les fleurs n'ont plus été fécondées par les abeilles, ou que le pollen, matière vivante, a lui-même été tué.

Il existe bien des règlements interdisant l'emploi des insecticides pendant la floraison des plantes mellifères, mais il semble que ces règlements sont actuellement inefficaces. On cherche dans les laboratoires spécialisés de nouvelles formules permettant la fabrication d'insecticides « sélectifs », c'est-à-dire détruisant les insectes nuisibles, tout en étant inoffensifs pour les insectes utiles, abeilles et coccinelles. Nous ne pouvons que souhaiter la réalisation prochaine de ce nécessaire progrès dans la technique de la protection des végétaux, car, pour le moment la question n'est pas au point ; les nouvelles méthodes font plus de mal que de bien.

Dans tous les pays et dans tous les temps, les abeilles ont charmé les hommes ; elles leur ont rendu d'inappréciables services. Il nous appartient de les protéger, de veiller sur elles et de les bien soigner. Les abeilles sont les auxiliaires les plus précieux de nos vergers et de nos cultures ; elles nous rendront au centuple, en miel et en fruits, les soins dont nous les aurons entourées.

Pour la ménagère

Recettes au miel

Gâteaux de Milan. Prenez 250 grammes de miel, 3 ou 4 œufs, $\frac{1}{2}$ kg. de farine, un zeste de citron. Battez le beurre jusqu'à écumer, ajoutez-y le sucre et les œufs, jusqu'à ce que la pâte soit bien légère, versez-y la farine en remuant, travaillez la pâte sur la planche, étendez-la en couches pas trop minces, façonnez-la au moyen de l'emporte-pièce, en figures (étoiles, couronnes, coeurs, etc.), posez-les à petites distances l'un de l'autre, sur un plateau enduit de beurre, dorez-les avec du jaune d'œuf mélangé à du miel, et faites cuire à feu doux.